Une société pour tous les âges

Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement • Madrid (Espagne) • 8-12 avril 2002

Encourager les formations aux soins des personnes âgées

Le rythme rapide du phénomène de vieillissement de la population pose de nombreux défis aux pays en développement, et ce, à une période cruciale de leur développement. Au cours des décennies précédentes, les gouvernements ont commencé à prendre conscience des incidences du vieillissement de la population dans leur propre pays, et y ont répondu en mettant en place des programmes de soins et de prestations de services destinés à répondre aux besoins des personnes âgées. Mais ces services n'ont pas toujours apporté les résultats escomptés.

Selon l'Institut international sur le vieillissement, la cause de ce raté tient principalement dans le fait que souvent, les personnels employés dans ces services ne sont pas formés pour mener à bien leur mission. Les personnes chargées de répondre aux besoins très spécifiques des personnes âgées, à savoir les médecins, les travailleurs sociaux, les infirmières et les autres professionnels doivent bénéficier d'une formation spécifique et adaptée. De même, on manque aussi aujourd'hui de personnes capables d'apprendre aux personnes âgées à rester autonomes et en bonne santé à travers des programmes portant sur les soins à se prodiguer seul, la promotion de la santé et la prévention des maladies.

Beaucoup de pays sont très handicapés par le manque de personnels formés aux soins et capables de pourvoir aux besoins économiques et sociaux d'une population vieillissante. Pourtant, le *Plan international d'action sur le vieillissement* de 1982, adopté à Vienne, soulignait la nécessité de former les personnels travaillant dans les divers secteurs touchant au vieillissement, et insistait sur le fait que la mise en œuvre de ce Plan nécessiterait de disposer d'un personnel formé. Pas moins de cinq autres recommandations revenaient aussi sur l'importance de la formation et de la possibilité de disposer d'un personnel formé.

Bien que l'importance de la formation ait été mise en avant depuis longtemps, peu de mesures et de programmes effectifs de formation ont été développés. Et, les ressources actuellement disponibles ne peuvent satisfaire la demande grandissante de formation.

Recommandations du Plan international d'action sur le vieillissement de 1982 :

- Les personnes travaillant au service des personnes âgées, à domicile comme en institutions, devraient recevoir une formation élémentaire;
- La formation, dans tous les domaines de la gérontologie et de la gériatrie devrait être encouragée à tous les niveaux et dans tous les programmes éducatifs;
- Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales devraient travailler en vue de disposer de personnels formés dans le domaine du vieillissement et renforcer leurs efforts de dissémination de l'information sur le vieillissement et, notamment en direction des personnes âgées elles-mêmes;
- Un programme international de formation devrait être élaboré en complément aux programmes nationaux et régionaux, adaptés aux contextes particuliers des différents pays et régions.

Les gouvernements sont aujourd'hui confrontés à un double problème : leurs populations vieillissent rapidement, notamment dans les zones rurales et isolées, et ils auront besoin d'ici peu de personnels formés et de services spécialisés pour faire face à ce phénomène. Mais, ils ne disposent pas actuellement des ressources nécessaires pour fournir ces services, ni du personnel adéquat.

Nations Unies

En 1987, le Conseil économique et social des Nations Unies recommandait au Secrétaire général d'étudier la possibilité de créer un institut international pour répondre à ce problème. Le 9 octobre 1987, les Nations Unies signaient un accord officiel avec le gouvernement de Malte pour créer l'Institut international sur le vieillissement (INIA).

L'Institut fut inauguré le 15 avril 1988 par le Secrétaire général Javiér Pérez de Cuéllar. Au cours de ses 13 années d'existence, L'Institut s'est efforcé de mener à bien son mandat : répondre aux besoins en formation des pays en développement de façon à ce qu'ils soient plus à même de mettre en œuvre le *Plan international d'action sur le vieillissement* de Vienne.

L'Institut de Malte travaille à la formation des personnels par le biais de programmes de gérontologie ou de gériatrie, de longue ou de courte durée, et mène également des programmes locaux dans différents pays. L'Institut sert aussi d'intermédiaire pour des programmes d'échange d'information entre pays développés et pays en développement, et se fait le défenseur de la cause des pays en développement en matière de vieillissement.

Cet article est fondé sur des informations fournies par l'Institut international sur le vieillissement.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Institut international sur le vieillissement (INIA)
117 rue St. Paul
Vallette, VLT 07, Malte
Télécopie : (356) 230 248
Internet : www.inia.org.mt

Département de l'information des Nations Unies
Tél. : (1-212) 963-0499
Courrier électronique : mediainfo@un.org

Publié par le Département de l'information des Nations Unies• DPI/2264 • Mars 2002